REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ANAQ-SUP

RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE EXTERNE DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES (EHES) EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE LICENCE ET DE MASTER

L'équipe d'évaluation :

Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE	Académique, UGB	Président
Dr. Ndèye Astou Manel FALL	Académique, UAM	Membre
M. Djibril KONÉ	Professionnel, BOM	Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Septembre 2026

Table des matières

Introduction 5

1. Présentation de l'EES évalué 5

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation 6

3. Description de la visite sur le terrain 6

3.1. Organisation et déroulement de la visite 6

3.2. Appréciation de la visite 8

4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 8

5. Points forts de l'EES 22

6. Points faibles de l'EES 23

7. Appréciations générales de l'EES 24

8. Recommandations à l'EES 24

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup 26

10. Proposition d'avis 26

ANNEXES 28

Sigles et abréviations

ANAQ-Sup	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation
BBA	Bachelor of Business Administration (Licence en Administration des Affaires)
BDE	Bureau des étudiants
BOM	Bureau Organisation et Méthodes
CA	Conseil d'Administration
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CSP	Conseil Scientifique et Pédagogique
DBA	Doctor of Business Administration (Doctorat en Administration des Affaires)
EC	Elément Constitutif
EHES	Ecole des Hautes Etudes en Sciences
LMD	Licence, Master, Doctorat
MBA	Master of Business Administration (Master en Administration des Affaires)
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-Verbal
RAE	Rapport d'Auto-Évaluation
SAC	Service à la Communauté
SWOT	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats)
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement

UGB	Université Gaston Berger de Saint-Louis
UAM	Université Amadou Makhtar Mbow de Diamniadio

4

Introduction

L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences (EHES), basée à Dakar, a présenté un rapport d'auto-évaluation institutionnelle auprès de l'ANAQ-Sup, le 15 décembre 2025, en vue d'une habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. L'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'Experts - évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE — UGB — Président
- Dr. Ndèye Astou Manel FALL — UAM — Membre
- M. Djibril KONÉ — BOM — Membre

La visite a eu lieu le mardi 29 juin 2026 de 9h10mn à 16h25mn. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'EES évalué

L'École des Hautes Études en Sciences (EHES), établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État du Sénégal par agrément N° Rep SEN/Ensup-priv/AP/319-2017, est implantée à Ngor-Almadies, sur la Route de l'Aéroport à Dakar. Elle développe une offre de formation professionnalisante et à vocation internationale, couvrant des programmes de Licence et de Master en sciences de gestion, notamment dans les spécialités telles que la Gestion des entreprises, la Gestion des administrations, le Marketing et le Transport et la logistique. Les programmes de Licence présentés par EHES sont :

- ✓ Licence en Gestion ; option : Gestion des Entreprises et des Administrations ;
- ✓ Licence en Marketing ; option : Marketing ;
- ✓ Licence en Transport Logistique ; option : Transport - Logistique ;

Les programmes de Master proposés par EHES tournent autour de :

- ✓ Master en Gestion, option : Gestion des Entreprises et des Administration ;
- ✓ Master en Marketing, option : Marketing ;
- ✓ Master en Supply Chain Management, option : Supply Chain Management ;
- ✓ Master en Administration des Affaires, option : Administration des Affaires (MBA).

EHES offre également des diplômes américains, notamment des BBA, MBA et DBA en partenariat avec l'Université Paul-Valéry de Montpellier en France ainsi qu'un programme international en ingénierie du pétrole et du gaz, tout en intégrant systématiquement la maîtrise de l'anglais dans ses cursus. La vision de EHES est de s'imposer comme un acteur de référence de l'enseignement supérieur en Afrique, grâce à un enseignement de qualité, une

forte ouverture internationale, des partenariats stratégiques, une pédagogie innovante et une contribution au développement des sciences de gestion, des sciences techniques et de l'informatique. Sa mission consiste à former des cadres hautement qualifiés, à promouvoir la recherche et l'innovation et à accompagner le développement économique et social du Sénégal et du continent africain dans le respect des valeurs d'excellence, de professionnalisme, d'éthique et d'amélioration continue.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend cent soixante-quatre (164) pages, dont quatre-vingt-dix-neuf (99) pages d'annexes. Il est globalement conforme au référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-Sup, tant dans sa structure que dans son contenu. Rédigé dans un style clair et accessible, il présente de manière satisfaisante les principales informations relatives à la gouvernance, à l'organisation, à l'offre de formation, aux ressources humaines, aux infrastructures, au système d'assurance qualité, à la communication, ainsi qu'aux activités de service à la communauté et d'insertion professionnelle. Le rapport d'auto-évaluation est, en outre, accompagné d'un ensemble d'éléments de preuve mis à la disposition de l'équipe d'experts-évaluateurs. Toutefois, une relecture plus approfondie aurait permis de corriger certaines imperfections de forme (erreurs typographiques, incohérences dans la présentation des maquettes, titres tronqués, etc.) ainsi que quelques insuffisances de fond. En effet, l'analyse des standards demeure parfois descriptive et gagnerait à être davantage approfondie, avec des conclusions mieux étayées par des éléments de preuve pertinents, afin de renforcer la portée analytique et la crédibilité du rapport. Les intitulés de certains programmes devraient être reformulés afin d'éviter les répétions et pour une meilleure clarté.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite sur le terrain sera décrite à travers son organisation et son déroulement, d'une part et son appréciation globale, d'autre part.

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La mission d'évaluation de l'ANAQ-Sup a démarré à 9h 10mn par des mots de bienvenue de Monsieur Claude NYAFOUNA, Directeur Général de EHES. Le Professeur Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président de séance, a ensuite invité les experts-évaluateurs et les membres de l'établissement à se présenter. Il a enfin rappelé l'objectif de la mission, qui consistait à s'assurer du niveau d'atteinte des standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup, et proposé le planning ci-après qui a été adopté à l'unanimité.

- ✓ 9h 10mn - 11h 20mn : Présentation et échanges sur le rapport d'auto-évaluation institutionnelle de EHES ;
- ✓ 11h 20mn - 14h 35mn : Entretien et discussions avec les enseignants vacataires, les membres du PATS et les étudiants ;
- ✓ 14h 35mn - 15h 55mn : Visite des locaux et des infrastructures de EHES ;
- ✓ 15h 55mn - 16h 15mn : Synthèse des travaux de la journée ;
- ✓ 16h 15mn - 16h 25mn : Restitution orale.

Il s'en est suivi une présentation de EHES et du rapport d'auto-évaluation institutionnelle par le Chef du département de la communication. Ce dernier a exposé la politique qualité de EHES, son dispositif de gestion pédagogique et son management administratif et financier. Cette présentation a suscité des commentaires et discussions qui ont essentiellement porté sur les maquettes, le plan stratégique, l'organigramme, la procédure de recrutement des PER et PATS et l'évaluation des enseignements. Elle a également permis de revenir sur les PV de révision des maquettes, la politique d'insertion, le service à la communauté et à la société, les différents standards définis par l'ANAQ-Sup et le rapport d'auto-évaluation, en général. Durant les commentaires et discussions, une liste de documents complémentaires a été réclamée afin de permettre aux experts de mieux apprécier le respect des normes de qualité par EHES.

À l'issue de la réunion d'ouverture, les experts ont rencontré sept (7) enseignants vacataires de EHES. Les échanges ont permis de relever la qualité du corps enseignant ainsi que les délais de rémunération assez appréciables des heures de vacation. Ils ont toutefois mis en évidence l'absence d'une commission de recrutement des enseignants, d'un mécanisme institutionnalisé de validation des syllabi de cours et de la non-implication des enseignants vacataires dans les jurys de recrutement des apprenants et de délibérations des examens. Les experts ont également constaté un écart entre les volumes horaires prévus dans les maquettes pédagogiques et ceux effectivement déroulés. Ils ont enfin constaté l'absence de modules fondamentaux dans les programmes tels que le marketing digital, la comptabilité assistée par ordinateur, la gestion de la relation-client et la comptabilité publique.

Des entretiens ont ensuite été menés avec le responsable de la scolarité, le chef de département des études, l'infographe, le graphiste digital, la caissière, l'assistante comptable, le responsable de la CIAQ, les agents de sécurité et la technicienne de surface. Ces échanges ont permis aux experts de constater le fort engagement des membres du PATS, dont l'implication contribue de manière significative au bon fonctionnement de EHES. Toutefois, EHES gagnerait à institutionnaliser une politique de développement de carrière des PATS, en

1

complément des initiatives ponctuelles existantes, ainsi qu'à formaliser une procédure de recrutement transparente et fondée sur des appels à candidatures, afin de garantir l'attraction et la sélection des meilleurs profils.

Les experts ont enfin rencontré huit (8) étudiants. Les échanges ont fait ressortir une appréciation globalement positive de la qualité de l'offre de formation de EHES, notamment en matière de rapport qualité-prix, la politique de bourses, les conditions d'apprentissage ainsi que la disponibilité du corps enseignant. Les étudiants ont toutefois relevé l'absence d'un dispositif pleinement opérationnel d'évaluation des enseignements, le non-partage systématique des syllabi de cours et l'insuffisance d'une politique institutionnelle d'insertion professionnelle.

Les experts ont ensuite effectué une visite des infrastructures de l'établissement. Celle-ci a permis de constater l'existence d'un cadre de travail propice aux activités d'enseignement et d'apprentissage, d'une salle informatique relativement bien équipée ainsi que d'une bibliothèque physique. Ils ont également visité plusieurs services, notamment la scolarité, la Direction des études, l'infirmerie, la cafétéria et les sanitaires.

Cette visite a toutefois mis en évidence plusieurs insuffisances. Les experts ont notamment relevé la non-conformité de certaines infrastructures aux normes applicables aux établissements recevant du public, en particulier l'absence ou l'insuffisance de dispositifs de sécurité tels que les issues et escaliers de secours. Ils ont également constaté une accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite. Enfin, le fonds documentaire de la bibliothèque physique apparaît quantitativement limité et insuffisamment actualisé au regard des exigences de l'offre de formation et des activités de recherche.

A l'issue de la mission, l'équipe d'experts s'est retirée pour consolider ses constats et identifier les points forts ainsi que les axes d'amélioration de l'établissement, avant d'en présenter la synthèse aux responsables de EHES lors de la réunion de restitution.

3.2. Appréciation de la visite

La visite d'évaluation s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les responsables de EHES ont fait preuve d'une entière disponibilité et d'une coopération satisfaisante, facilitant l'accès aux informations ainsi qu'aux éléments de preuve sollicités. Les entretiens menés avec les différents acteurs de l'établissement ont permis de compléter les informations issues du rapport d'auto-évaluation et de confirmer les principaux constats de l'équipe d'experts. Enfin, la diligence avec laquelle les requêtes formulées ont été traitées témoigne de la qualité de la préparation de cette mission.

4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse de l'établissement au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'établissement.
Standard 1.01 : *L'établissement s'est doté d'une vision et des missions publiques comprenant ses objectifs en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion, et déterminant sa position dans l'environnement académique et socio-culturel. Il dispose d'un plan stratégique.* **Appréciation globale** EHES s'est dotée d'un plan stratégique qui définit les orientations de son développement et traduit une vision cohérente de son projet institutionnel. Les activités de formation mises en œuvre sont en adéquation avec les missions de l'établissement et témoignent de sa volonté de former des diplômés qualifiés, dotés de compétences répondant aux exigences du marché de l'emploi, tant au niveau national qu'international. L'établissement développe également des actions de service à la communauté, notamment à travers des initiatives sociales en faveur des apprenants, et entretient des partenariats avec les acteurs du monde socio-économique afin de favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle de ses diplômés. En revanche, si la recherche et l'innovation sont clairement affirmées parmi les missions institutionnelles, leur mise en œuvre demeure encore insuffisamment structurée et opérationnelle. Le renforcement de la gouvernance de la recherche, de son financement, des capacités de production scientifique ainsi que des mécanismes de valorisation des résultats apparaît nécessaire pour assurer une meilleure cohérence entre les orientations stratégiques de l'établissement et leur traduction effective en actions et en résultats mesurables. **Standard atteint**
Standard 1.02 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif Technique et de Service (PATS) et les étudiants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement, la recherche, l'innovation, le service à la communauté et l'insertion.* **Appréciation globale** EHES dispose d'une organisation institutionnelle formalisée reposant sur une gouvernance administrative et financière assurée par le Conseil de Gestion et la Direction Générale, ainsi qu'une gouvernance académique orientée par le CSP. Cette organisation est matérialisée

par un organigramme, des statuts, un règlement intérieur et un manuel de procédures. La Direction des études s'appuie sur le service de la scolarité pour l'animation et le suivi des activités pédagogiques. Le PATS participe au fonctionnement des services administratifs selon leurs domaines de compétence. Les étudiants sont représentés par le BDE et prennent part aux cadres de concertation mis en place par l'établissement lorsque leurs préoccupations sont examinées. Selon le rapport d'auto-évaluation, le PER serait associé aux processus décisionnels à travers sa participation aux instances académiques, aux jurys de délibération ainsi qu'aux travaux relatifs à la conception et à la révision des programmes de formation. Toutefois, les experts n'ont pas retrouvé d'éléments de preuve pouvant attester de la participation du PER aux processus décisionnels. EHES gagnerait en outre à se doter de responsables de filières pour un meilleur suivi des activités pédagogiques et sous la responsabilité du Directeur des études.

Standard atteint

Standard 1.03 : *L'établissement dispose des personnels et des structures lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.*

Appréciation globale

EHES dispose d'une organisation administrative et académique structurée autour d'un CA, d'un CSP, d'une Direction Générale ainsi que de différents départements chargés des études, de la scolarité, de la communication, du laboratoire d'entreprise, des partenariats et de la qualité. Les responsabilités des différents acteurs sont définies à travers l'organigramme et les documents de gouvernance mis à la disposition des experts. L'établissement s'appuie sur un PATS motivé ainsi que sur un PER composé d'enseignants permanents et vacataires pour assurer ses activités pédagogiques et administratives. Les entretiens réalisés avec les responsables et les personnels rencontrés ont permis de constater le fonctionnement effectif des principales structures prévues par l'organisation institutionnelle. Ils ont également permis de constater que la comptabilité de EHES est délocalisée au sein d'un cabinet ce qui rend difficile la gouvernance financière notamment en matière de gestion des urgences.

Standard atteint

Standard 1.04 : *Le budget est adéquat aux objectifs de l'établissement. Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche, d'innovation, de service à la communauté et d'insertion.*

Appréciation globale

L'établissement assure principalement son financement à travers les ressources issues de ses activités de formation initiale et de formation continue. L'établissement dispose d'un mécanisme de planification budgétaire dans lequel les besoins de fonctionnement et d'investissement sont identifiés et soumis à la Direction Générale pour arbitrage et validation. L'équipe d'experts a également constaté que l'établissement dispose d'un commissariat aux comptes. Les informations recueillies lors de la visite n'ont révélé aucune contrainte externe susceptible de limiter l'autonomie de l'établissement dans ses choix académiques, pédagogiques ou administratifs. Toutefois, EHES devrait se doter d'un budget clairement élaboré et autorisé par le CA avant son exécution. Aussi, devrait-elle travailler à accroitre ses effectifs dans ses différentes filières afin d'éviter les déficits budgétaires voire les tensions de trésorerie.

Standard atteint

Standard 1.05 : *L'établissement dispose d'un système d'assurance qualité fonctionnel et efficace.*

Appréciation globale

Un dispositif d'assurance qualité est en place, structuré autour d'un département qualité et d'une CIAQ dont la composition est représentative des différentes parties prenantes de l'établissement. EHES dispose également d'un manuel qualité et d'un manuel de procédures. Les entretiens effectués avec les responsables et les membres du PATS ont permis d'apprécier la fonctionnalité de ces structures. Toutefois, EHES gagnerait à se doter d'un dispositif d'évaluation des enseignements standardisé et fonctionnel dans lequel la CIAQ occuperait une position de choix. La CIAQ devrait aussi davantage être renforcée pour permettre à EHES de mieux répondre aux exigences de qualité, notamment dans le cadre de l'élaboration et de la révision de ses différents programmes.

Standard atteint

Standard 1.06 : *L'établissement a mis en place des mécanismes fonctionnels pour prévenir et résoudre les conflits.*

Appréciation globale

EHES a désigné un médiateur et mis en place un manuel de prévention de traitement et de résolution des conflits. Selon les responsables rencontrés, l'action du médiateur vise à favoriser un climat de travail apaisé et à faciliter le règlement des différends impliquant les étudiants, les enseignants et le PATS. Toutefois, si la nomination d'un médiateur et l'existence d'un manuel de prévention de traitement et de résolution des conflits traduisent

une volonté de l'établissement de prendre en charge la gestion des conflits, les éléments recueillis ne permettent pas d'attester de la fonctionnalité de ses mécanismes. Aussi, EHES gagnerait à mettre en place un comité de prévention de traitement et de résolution des conflits regroupant l'ensemble des composantes de l'établissement notamment le PER, le PATS et les étudiants voire des experts du domaine.

Standard non atteint

Champs d'évaluation 2 : Offre de formation

Standard 2.01 : *L'établissement offre des formations conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs déterminés. Ces formations s'intègrent dans l'offre de formation supérieure existante dans l'établissement et celle au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

Appréciation globale

Les programmes proposés dans le cadre de l'habilitation institutionnelle sont d'orientation professionnelle. Ils se déroulent tous en présentiel. L'offre de formation de EHES est conforme aux termes de l'agrément N° Rep SEN/Ensup-priv/AP/319-2017 du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Les objectifs de ces programmes sont en cohérence avec la mission que s'est fixée l'établissement et ont été clairement formulés. Ils sont également en phase avec les orientations stratégiques du département de l'enseignement supérieur. Les maquettes des programmes soumis pour l'obtention de l'habilitation institutionnelle demeurent conformes aux Décrets 2012-1114 et 2012-1115 relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master à l'exception du programme de Licence en gestion, option : Gestion des entreprises et des administrations. La maquette de ce programme ne respecte pas la répartition entre temps présentiel et volume horaire réservé au travail personnel de l'étudiant.

Standard atteint

Standard 2.02 : *L'établissement participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s et d'enseignants.*

Appréciation globale

Le rapport d'auto-évaluation mentionne clairement que EHES n'offre pas aux étudiants des programmes d'échange. Toutefois, les titulaires d'un diplôme de Licence auraient la possibilité de poursuivre leurs études dans les Ecoles Partenaires de l'établissement. La visite n'a pas également permis de mettre en évidence des flux récents de mobilité entrante ou sortante d'étudiants ou d'enseignants. Ainsi, si des initiatives et des partenariats

1

existent, l'effectivité d'une participation régulière aux échanges nationaux et internationaux des étudiants et des enseignants n'a pas été démontrée.

Standard non atteint

Standard 2.03 : *L'établissement a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale

Conformément à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 et aux décrets n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 modifié et n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 modifié régissant le système LMD, EHES fixe les modalités d'organisation des examens, de validation des unités d'enseignement, de passage en classe supérieure et de délivrance des diplômes et des attestations. Ces informations sont mentionnées dans les rapports de présentation des différents programmes. Toutefois, EHES devrait davantage communiquer sur ces aspects notamment à travers d'autres supports tels que le règlement intérieur ou un guide de l'étudiant.

Standard atteint

Standard 2.04 : *L'établissement organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'établissement exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale.

Pour les préparer à l'insertion, les étudiants de EHES sont formés, à travers des enseignements sur les techniques d'expression, les méthodes de rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae. Les étudiants effectuent également des visites et des stages auprès d'organisations publiques et privées. EHES dispose aussi d'un réseau des alumni et mènerait des enquêtes périodiques de satisfaction en vue d'une meilleure prise en charge des préoccupations des apprenants. Toutefois, les experts n'ont pas reçu d'éléments de preuve pouvant attester de la tenue de ces enquêtes. Le réseau des alumni gagnerait également à être redynamisé pour une meilleure visibilité auprès des apprenants. EHES devrait en outre se doter d'un service dédié à l'insertion professionnelle qui accompagnerait les étudiants dans leur recherche de stage et dans leur immersion dans le monde de l'entreprise.

Standard non atteint

Standard 2.05 : *L'établissement évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale

Le CSP suivrait les différents programmes de EHES en matière d'assurance qualité. Dans ce cadre, les maquettes des programmes seraient périodiquement révisées en vue de mieux prendre en charge les besoins de formation. A cet effet, les responsables de EHES seraient amenés à identifier les forces et faibles des différents programmes et de proposer des solutions en vue de leur amélioration. L'établissement a également mis en place un dispositif d'évaluation des enseignements. Toutefois, les enseignants interviewés déclarent n'avoir reçu aucun document allant dans le sens d'une évaluation de leurs enseignements. De plus, les experts n'ont pas reçu d'éléments de preuve matérialisant la révision des maquettes des différents programmes de EHES. Aussi, les enseignants interrogés déclarent-ils n'avoir pas été associés au processus de révision des maquettes des différents programmes de EHES.

Standard non atteint

Champs d'évaluation 3 : Recherche et Innovation

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche et d'innovation de l'établissement concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale :

EHES mène quelques activités de recherche, notamment à travers l'encadrement des mémoires de Master. Cette initiative témoigne d'une volonté de promouvoir progressivement la recherche au sein de l'institution conformément à son plan stratégique. Toutefois, les éléments examinés ne permettent pas de mettre en évidence une politique de recherche et d'innovation clairement définie et mise en œuvre. EHES ne dispose pas d'un programme structuré de recherche, d'axes prioritaires, ni d'un plan d'actions permettant d'assurer le développement des activités scientifiques en cohérence avec son plan stratégique.

Standard non atteint

Standard 3.02 : L'établissement garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale :

L'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les formations serait assurée à travers l'actualisation des contenus pédagogiques, en lien avec les évolutions des connaissances au niveau national et international et sous la supervision du CSP. Toutefois, cette intégration serait très limitée du fait que EHES ne mène pas une véritable politique de recherche avec une mission et des objectifs clairement identifiés. Aussi, les programmes de

Licence déroulés nécessiteraient-ils plus de connaissances fondamentales que de résultats de recherche appliquée qui sont souvent mobilisés dans le cadre des enseignements de Master voire de la préparation de la thèse de doctorat.

Standard non atteint

Champs d'évaluation 4 : Service à la communauté (SAC)

Standard 4.01 : L'établissement s'est doté d'une politique en matière de SAC.

Appréciation globale :

EHES se veut être une université au service de la communauté et en phase avec ses besoins et attentes. Une telle orientation apparait dans le plan stratégique de développement au niveau des lignes d'actions dédiées aux problématiques des riverains de l'établissement. A cet effet, EHES mène quelques actions en lien avec le service à la communauté, traduisant une volonté d'ouverture vers son environnement socio-économique. Ces initiatives, bien que pertinentes, demeurent toutefois ponctuelles et insuffisamment structurées. L'analyse du rapport ne met pas en évidence l'existence d'une politique formalisée en matière de service à la communauté, ni de cadre stratégique clairement défini, intégrant des objectifs, des mécanismes de mise en œuvre et de suivi. Les actions identifiées apparaissent davantage comme des initiatives isolées, sans cohérence globale ni pilotage institutionnel.

Standard non atteint

Standard 4.02 : L'établissement favorise et met en œuvre le SAC.

Appréciation globale :

EHES mène, conformément à son plan stratégique, des actions de service à la communauté, notamment à travers des activités citoyennes organisées par le BDE, des opérations de nettoyage (« Set-Setal »), des exonérations accordées à certains étudiants pour des motifs sociaux ainsi que les prestations de l'infirmerie envers la population riveraine. Ces activités mobilisent différentes composantes de l'établissement, notamment les étudiants, le PER et le PATS. Toutefois, EHES gagnerait à mieux coordonner et planifier le SAC.

Standard atteint

Champs d'évaluation 5 : Insertion

Standard 5.01 : L'établissement s'est doté d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants.

Appréciation globale :

EHES mettrait en œuvre, d'après le rapport d'auto-évaluation, une procédure pour assurer l'insertion professionnelle réussie de ses diplômés en anticipant sur les besoins du marché. A cet effet, il offrirait un accompagnement personnalisé et cultiverait des partenariats

7

solides. Toutefois, les entretiens menés avec les étudiants et les responsables ont permis de constater que EHES ne dispose pas d'une politique d'appui à l'insertion des étudiants. Il ne dispose pas également d'un service dédié à l'insertion de ses diplômés. **Standard non atteint**
Standard 5.02 : L'établissement favorise et met en œuvre une politique de préparation à l'insertion. **Appréciation globale** : EHES met en œuvre des stratégies de préparation à l'insertion reposant sur un accompagnement progressif des étudiants dans la construction de leur projet professionnel. Ce dispositif vise à favoriser le développement personnel, l'identification des compétences et l'adéquation avec les attentes du marché de l'emploi. Par ailleurs, l'offre de formation intègre explicitement des modules dédiés à la préparation à l'insertion professionnelle, ce qui constitue un levier structurant pour l'employabilité des diplômés. Toutefois, EHES gagnerait à se doter d'un service dédié à l'insertion de ses diplômés. **Standard atteint**
Champs d'évaluation 6 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).
Standard 6.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.* **Appréciation globale** EHES recrute son PER en tenant compte des qualifications scientifiques, des compétences pédagogiques et de l'expérience professionnelle des candidats. Il dispose d'un corps enseignant, composé d'enseignants permanents et de vacataires, avec une proportion d'enseignants permanents conforme aux exigences réglementaires applicables aux établissements privés d'enseignement supérieur. Toutefois, les entretiens menés avec les enseignants ont montré que les recrutements reposent principalement sur un mécanisme de cooptation. Les experts n'ont pas constaté l'existence de procédures formalisées et publiquement communiquées encadrant la sélection, la nomination et la promotion du PER, conformément aux exigences de qualité. **Standard non atteint**
Standard 6.02: *L'établissement réglemente la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.*

Appréciation globale Des initiatives en matière de formation et de perfectionnement du PER sont mentionnées, notamment à travers des sessions de formation continue et de perfectionnement sur les plans didactique et professionnel. Toutefois, ces actions demeurent insuffisamment structurées et ne s'inscrivent pas dans un dispositif formalisé, planifié et partagé. Cette situation peut en partie s'expliquer par la configuration actuelle du corps enseignant, composé essentiellement d'enseignants vacataires, ce qui rend difficile la mise en place et le suivi d'une politique de formation continue. Aussi, l'absence d'un plan de formation clairement défini limite-t-elle la lisibilité et la cohérence de la stratégie de développement des compétences du PER. **Standard non atteint**
Standard 6.03 : *L'établissement conduit une politique durable de la relève.* **Appréciation globale** EHES s'appuie sur un personnel enseignant composé d'enseignants permanents et vacataires. Les experts ont constaté que certains anciens diplômés sont recrutés comme vacataires afin de contribuer aux activités d'enseignement dans leurs domaines de spécialité. Cette pratique constitue une initiative intéressante ; mais elle ne s'inscrit pas dans une politique formalisée et durable de la relève. Aucun dispositif structuré visant à identifier, accompagner et fidéliser de futurs enseignants-chercheurs n'a été présenté. Les mesures mises en œuvre demeurent ponctuelles et ne permettent pas d'assurer le renouvellement durable des ressources humaines académiques. **Standard non atteint**
Standard 6.04 : *L'établissement offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.* **Appréciation globale** La gestion de la carrière des enseignants s'effectuerait à travers l'incitation à faire des recherches doctorales et postdoctorales. Toutefois, EHES ne dispose pas d'un service de conseil en plans de carrière. **Standard non atteint**
Champs d'évaluation 7 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).
Standard 7.01 *: Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.* **Appréciation globale** Les procédures de recrutement et de promotion du PATS seraient encadrées et conformes aux exigences réglementaires. Toutefois, la plupart des membres PATS interrogés affirme

avoir intégrés l'établissement soit par dépôt spontané, soit par recommandation voire par cooptation. A cet effet, EHES est invitée à mettre en place une procédure de recrutement transparente et fondée sur des appels à candidatures, afin de garantir l'attraction et la sélection des meilleures compétences. Il gagnerait également à institutionnaliser une politique de développement de carrière des PATS.

Standard non atteint

Standard 7.02 : *L'établissement garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale

EHES met en œuvre, de manière ponctuelle, des actions de formation au profit de certains membres du PATS, témoignant d'une volonté de renforcer les compétences de ses agents. Toutefois, les experts n'ont pas constaté l'existence d'un programme structuré et régulièrement mis en œuvre de formation continue et de perfectionnement couvrant l'ensemble du personnel.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 8 : Étudiant(e)s.

Standard 8.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'établissement sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale

Les conditions et procédures d'admission dans les différents programmes de formation sont clairement définies, conformes à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 et aux décrets 2012-1114 modifié et 2012-1115 modifié relatifs respectivement aux diplômes de Licence et de Master. Ces conditions sont rendues publiques à travers le site de EHES et ses documents de communication (affiches, Facebook, LinkedIn, flyers, etc.). Les modalités d'accès et les conditions de promotion aux différents programmes sont conformément aux normes de transparence et d'équité.

Standard atteint

Standard 8.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective.*

Appréciation globale

L'égalité des chances entre les hommes et les femmes est garantie au sein de l'établissement. Aucune forme de discrimination n'a été relevée en matière d'accès, de parcours ou de réussite dans les différents programmes de formation de EHES. Les éléments de preuve consultés montrent d'ailleurs, pour l'année académique 2024-2025, un

effectif de femmes (11) supérieur à celui des hommes (8) dans les programmes de Licence.

Standard atteint

Standard 8.03 : *L'établissement observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale

EHES assure le suivi de la progression des étudiants à travers la production de statistiques relatives aux taux de réussite et à la durée des études. Ces données, issues de LEA-GEST, permettent non seulement d'apprécier les parcours individuels, mais également de déterminer la durée moyenne effective des études au sein des différents cycles de formation. Toutefois, EHES est invitée à fournir des statistiques sur les taux d'échec, et de promotion (réussite + passage conditionnel) en vue d'un meilleur suivi de la progression des étudiant(e)s dans leur cursus et de la durée de leurs études.

Standard atteint

Standard 8.04 : *L'encadrement et le soutien permettent l'atteinte des objectifs de formation de l'établissement et de chacune des unités qui la composent.*

Appréciation globale

EHES dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. En effet, l'établissement dispose de vingt-cinq (25) enseignants composés quatre (4) permanents, deux (2) associés et dix-neuf (19) vacataires issus du milieu universitaire ou du monde socio-économique. EHES compte par ailleurs dix (10) PATS et trente-cinq (35) étudiants dont dix-neuf (19) en Licence et seize (16) en Master. Le taux d'encadrement est d'un (1) enseignant pour deux (2) étudiants. Ce taux d'encadrement très appréciable devrait permettre aux différents programmes de formation de EHES d'atteindre leurs objectifs. Toutefois, EHES est invitée à proposer des contrats à durée indéterminée aux docteurs en sciences de gestion pour un encadrement plus adéquat et un meilleur soutien pour l'atteinte des objectifs des différents programmes de formation.

Standard atteint

Standard 8.05 : *L'établissement veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiants.*

Appréciation globale

EHES dispose d'un service d'accueil d'orientation qui serait chargé d'informer et d'accompagner les étudiants dans leurs démarches académiques et administratives. Ce service abriterait également un dispositif d'assistance pédagogique qui appuierait les apprenants tout au long de leur parcours académique. Toutefois, les experts n'ont pas

décelé d'éléments de preuve pouvant attester de la mise en œuvre d'un dispositif d'assistance pédagogique et les missions du service d'accueil demeurent limitées par rapport à l'efficacité et la fonctionnalité d'un service de Conseil destiné aux étudiants.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 9 : Infrastructures et équipements.

Standard 9.01 : *L'établissement dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

EHES dispose d'infrastructures et d'équipements adaptés à la réalisation de ses activités d'enseignement, notamment des salles de cours, un bloc administratif, une salle informatique, une bibliothèque numérique, ainsi que des équipements pédagogiques appropriés. Les infrastructures de EHES sont composées de quatre (4) salles de cours dont deux (2) de cinquante (50) places chacune, une (1) de vingt-quatre (24) places et une de dix-huit (18) places. Elle dispose également d'une (1) infirmerie d'une capacité de quinze (15) places, d'une (1) salle d'accueil et de cinq (5) bureaux administratifs dont l'un abrite la bibliothèque numérique. Toutefois, EHES est invitée à se conformer aux normes applicables aux établissements recevant du public avec la mise en place d'issues et d'escaliers de secours. Elle devrait également améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec la mise en place rampes et d'ascenseurs. EHES gagnerait aussi à se doter d'une bibliothèque physique.

Standard atteint

Standard 9.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'établissement lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale

EHES dispose de moyens informationnels favorisant le bon déroulement des activités d'enseignement *et/ou une recherche*. A cet effet, les experts ont relevé l'existence d'une bibliothèque numérique accessible et d'un accès à Internet au profit des étudiants et des personnels. Toutefois, EHES est invitée à se doter d'une bibliothèque physique avec un fonds documentaire suffisant et d'actualité en vue de mieux répondre aux besoins des apprenants et du PER.

Standard atteint

Standard 9.03 : L'établissement offre un service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap.

Appréciation globale

Selon le rapport d'autoévaluation, EHES ferait une discrimination positive aux étudiants en situation de handicap dans le cadre du déroulement de ses activités d'enseignement. Cette discrimination se matérialiserait par un système de suivi personnalisé des étudiants en situation de handicap et l'existence de rampes d'accès à côté des escaliers ainsi que des aides sociales. Toutefois, la visite sur site et les entretiens avec les étudiants et les membres du PATS n'ont pas permis de corroborer l'existence de discrimination en faveur des étudiants en situation de handicap.

Standard non atteint

Standard 9.04 : L'établissement dispose d'un système de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Appréciation globale

Il existe au sein de EHES un dispositif de prise en charge médicale, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Ce dispositif comprend notamment une infirmerie fonctionnelle dotée d'un personnel dédié, des extincteurs régulièrement entretenus, des consignes de sécurité affichées dans les locaux ainsi que des mesures visant à assurer la propreté et l'entretien des espaces. Toutefois, EHES gagnerait à mettre en place un comité d'hygiène et de sécurité, conformément au décret n°94-244 du 7 mars 1994 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités d'hygiène et de sécurité du travail.

Standard atteint

Champ d'évaluation 10 : Coopération.

Standard 10.01 : *L'établissement noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

Appréciation globale

EHES a initié des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs socio-économiques au niveau national, sous-régional et à l'international. Ces initiatives ont contribué à renforcer les relations entre EHES et le milieu académique voire le monde socioéconomique. Ce renforcement devrait aider l'établissement à mieux répondre à ses besoins d'insertion, d'application des normes LMD (capitalisation et transférabilité), de révision des programmes et de mobilité des étudiants et du personnel (PER et PATS). Toutefois, EHES gagnerait à travailler à une meilleure mise en œuvre de ses accords de partenariat en vue d'améliorer durablement l'employabilité et l'insertion de

ses diplômés ainsi que la mobilité des apprenants, du PER et du PATS. **Standard atteint**
Champ d'évaluation 11 : Information et communication.
Standard 11.01 : *L'établissement se fonde sur des informations pertinentes pour prendre des décisions stratégiques.* **Appréciation globale** EHES dispose d'un logiciel LEA-GEST dont les données sont régulièrement mises à jour. Ce dispositif permet de recueillir des données auprès des étudiants, du PATS et du PER et l'analyse de ces dernières par l'intermédiaire de la méthode SWOT permet à l'établissement d'asseoir un plan d'action suivi de son plan stratégique et d'instaurer un processus décisionnel efficient. **Standard atteint**
Standard 11.02 : *L'établissement suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente sur les plans interne et externe.* **Appréciation globale** La visite a permis de constater que l'établissement dispose de plusieurs canaux de communication interne et externe. A cet effet, EHES suit une politique de communication externe à travers son site web et ses pages Facebook et LinkedIn. Les documents réglementaires et les rapports périodiques sont transmis aux autorités de tutelle dans les délais requis, sous format physique et numérique. La politique de communication interne est exécutée à travers un système d'affichage, une mailing List et un passage périodique dans les salles en vue d'échanger avec les apprenants. Les moyens de communication mis en place contribuent à assurer une information régulière, transparente et efficaces. Toutefois, EHES gagnerait à institutionnaliser une politique de communication administrative et structurée. **Standard atteint**

5. Points forts de l'EES

À la lumière de l'analyse du rapport d'auto-évaluation, des entretiens menés et des constats effectués lors de la visite sur site, les experts ont relevé les principaux points forts suivants :

1. Disponibilité de locaux pédagogiques suffisants et convenablement équipés ;
2. Accès à une bibliothèque numérique ;
3. Existence d'un plan stratégique 2025-2028 assorti d'une programmation budgétaire ;

4. Motivation et engagement du personnel administratif, technique et de service (PATS) ;
5. Dynamisme de la coopération et des partenariats institutionnels ;
6. Conformité globale des maquettes pédagogiques aux dispositions réglementaires en vigueur, sous réserve de certains ajustements ;
7. Existence d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et d'une infirmerie fonctionnelle ;
8. Disponibilité d'états financiers certifiés ;
9. Traitement des rémunérations du personnel dans des délais jugés satisfaisants ;
10. Appréciation favorable, par les étudiants, du rapport qualité-prix des programmes de formation proposés par l'EHES.

Sans remettre en cause ces acquis, les experts ont également relevé plusieurs insuffisances appelant des mesures correctives.

6. Points faibles de l'EES

Les principales insuffisances relevées sont les suivantes :

1. Absence d'enseignants titulaires d'un doctorat en sciences de gestion au sein des instances de gouvernance académique, ainsi que l'insuffisante formalisation des procédures de recrutement, de nomination, d'évaluation et de promotion du PER et du PATS ;
2. Insuffisance des mesures d'inclusion, d'accompagnement et d'aménagement raisonnable en faveur des étudiants en situation de handicap ;
3. Manque de cohérence pédagogique dans la composition de certaines unités d'enseignement, notamment celles relatives à l'environnement économique et juridique et à la mise en situation professionnelle ;
4. Ecarts observés entre les volumes horaires prévus dans certaines maquettes pédagogiques et ceux effectivement dispensés et consignés dans les cahiers de textes ;
5. Caractère peu opérationnel du dispositif d'évaluation des enseignements, auquel s'ajoute l'absence d'un service spécifiquement chargé des stages, de l'orientation et de l'insertion professionnelle ;
6. Absence de budgets de fonctionnement et d'investissement clairement établis et régulièrement adoptés par l'instance compétente, ainsi que l'absence d'un service formellement chargé des finances et de la comptabilité ;
7. Absence, dans certains programmes, d'enseignements fondamentaux ou professionnalisants, notamment en marketing digital, comptabilité assistée par ordinateur, gestion de la relation client et gestion publique ;

8. Conformité insuffisante des infrastructures aux normes de sécurité et d'accessibilité applicables aux établissements recevant du public, notamment en raison de l'absence d'issues et d'escaliers de secours, de rampes d'accès et d'ascenseurs ;
9. Absence de mécanismes formalisés et fonctionnels de prévention, de médiation et de résolution des conflits, ainsi que d'un dispositif d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leurs projets professionnels et plans de carrière ;
10. Faible effectivité de la mobilité et de la participation régulière des étudiants et des enseignants aux programmes d'échanges nationaux et internationaux.

7. Appréciations générales de l'EES

L'évaluation institutionnelle externe met en évidence un établissement globalement structuré, disposant de locaux pédagogiques adaptés, d'équipements satisfaisants, d'une bibliothèque numérique, d'un plan stratégique budgétisé, d'une CIAQ et d'un personnel engagé. Son offre de formation répond à des besoins de qualification dans des domaines porteurs, tandis que ses maquettes pédagogiques sont globalement conformes au système LMD et aux décrets nos 2012-1114 et 2012-1115 du 12 octobre 2012, sous réserve de certains ajustements. Toutefois, l'EHES doit renforcer sa gouvernance académique, administrative et financière, notamment par la formalisation des procédures de gestion du PER et du PATS, l'adoption régulière de budgets annuels et l'opérationnalisation des dispositifs d'évaluation des enseignements et de gestion des conflits. Des améliorations sont également nécessaires concernant la cohérence des programmes, l'insertion professionnelle, la recherche et l'innovation, la mobilité, ainsi que la sécurité et l'accessibilité des infrastructures. Au regard de ses acquis et des engagements pris à la suite de l'évaluation, l'EHES dispose d'un potentiel réel pour améliorer durablement la qualité de son offre de formation et renforcer sa conformité aux référentiels de l'ANAQ-Sup.

8. Recommandations à l'EES

En vue de remédier aux points faibles soulevés plus haut, les experts proposent les recommandations suivantes :

1. Renforcer le dispositif de gouvernance académique par l'intégration d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat en sciences de gestion et formaliser des procédures transparentes de recrutement, de sélection, de nomination, d'évaluation et de promotion du PER et du PATS ;

2. Mettre en place un dispositif de discrimination en faveur des étudiants en situation de handicap ;
3. Veiller à la cohérence pédagogique de la composition des unités d'enseignement, particulièrement celles relatives à l'environnement économique et juridique et à la mise en situation professionnelle, en garantissant une articulation pertinente entre leurs objectifs, contenus, compétences visées et éléments constitutifs ;
4. Mettre en place un dispositif rigoureux de planification et de suivi des enseignements permettant d'assurer la concordance entre les volumes horaires prévus dans les maquettes pédagogiques et ceux effectivement réalisés et consignés dans les cahiers de texte ;
5. Rendre pleinement opérationnel le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, assurer l'exploitation régulière des résultats dans une perspective d'amélioration continue et mettre en place un service spécifiquement chargé des stages, de l'accompagnement à l'emploi et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
6. Élaborer et faire adopter annuellement, par l'instance habilitée, un budget de fonctionnement et d'investissement clairement structuré, et mettre en place un service des finances et de la comptabilité doté de ressources humaines qualifiées, de procédures formalisées et d'outils appropriés de gestion, de contrôle et de reddition des comptes ;
7. Compléter et actualiser les programmes de formation par l'intégration de modules fondamentaux adaptés aux compétences attendues et aux besoins du marché de l'emploi, notamment en marketing numérique, comptabilité assistée par ordinateur, gestion de la relation client et gestion publique ;
8. Mettre les infrastructures de l'établissement en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité applicables aux établissements recevant du public, notamment par l'aménagement d'issues et d'escaliers de secours, de rampes d'accès et, lorsque la configuration des locaux l'exige, d'ascenseurs adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
9. Formaliser et rendre opérationnels des mécanismes de prévention, de médiation et de résolution des conflits, et mettre en place un service chargé de l'orientation professionnelle, du conseil en évolution de carrière et de l'accompagnement des parcours du personnel et des apprenants ;
10. Renforcer l'ouverture nationale et internationale de l'établissement en développant des partenariats effectivement opérationnels et en instaurant des mécanismes pérennes de mobilité, de participation aux réseaux académiques et scientifiques et d'échanges réguliers au bénéfice des étudiants et des enseignants.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Afin de renforcer l'accompagnement des établissements candidats à l'habilitation institutionnelle et d'améliorer la qualité du processus d'évaluation, les experts formulent à l'intention de l'ANAQ-Sup les recommandations suivantes :

1. Renforcer les exigences relatives à la production de données quantitatives fiables et d'indicateurs de performance dans les rapports d'auto-évaluation, notamment en matière d'effectifs, de taux d'encadrement, de réussite, d'abandon, de diplomation et d'insertion professionnelle, afin d'améliorer l'objectivité, la fiabilité et la comparabilité des évaluations ;
2. Consolider les exigences de formalisation et de traçabilité du fonctionnement des Cellules internes d'assurance qualité (CIAQ), à travers la production systématique de procès-verbaux, de rapports d'activités, de tableaux de bord et de plans d'amélioration assortis d'indicateurs de suivi ;
3. Préciser, dans les référentiels d'évaluation, les exigences relatives à l'organisation, au pilotage, au financement et à la valorisation de la recherche pour les établissements proposant des formations de niveau Master, sur la base de critères adaptés et objectivement vérifiables ;
4. Accorder une attention accrue à l'effectivité et à l'impact des partenariats académiques, en distinguant clairement l'existence formelle des conventions de leur mise en œuvre effective, notamment en matière de mobilité, de recherche, de projets conjoints, de co-diplomation et d'insertion professionnelle ;
5. Améliorer la fonctionnalité, la fiabilité et la sécurité de la plateforme numérique d'évaluation afin de garantir l'intégrité et la concordance entre les rapports et les données soumis par les établissements et les documents effectivement générés par le système.

10. Proposition d'avis

Habilitation accordée à EHES en vue de délivrer les diplômes de Licence et de Master suivants :

- **Diplômes de Licence**
  - Licence en gestion, option : Gestion des Entreprises et des Administrations ;
  - Licence en Marketing, option : marketing ;

* Licence en Transport Logistique option : transport-logistique ;

¬ **Diplômes de Master**

* Master en Gestion des Entreprises et des Administration ;
* Master en Marketing, option : marketing ;
* Master en Supply Chain Management, option : supply chain management ;
* Master en Administration des Affaires, option : administration des affaires (MBA).

ANNEXES

EHES | ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES

LISTE DE PRESENCE – SEANCE PLENIERE

Intitulé de la réunion : .....

Objectif de la réunion : .....

Date : ...../...../..... Heure Début : 09H10... Heure Fin : .....

Prénoms	Nom	Fonction	Département	Emergement
Abdoul-Aziz	NDIAYE	Expert (Analyste)	—	
Djibril	KONE	Expert Assurance		
/	/	/	/ /	
Ndeye Astou Manel	FALL	experte ANASUP		
Dr Mor Talla	Diallo	DCS.		
ALIOUNE B	GOMIS	Chef Dpt Conseil Privé	Comm' DG	
Modou	Bachiana	Membre conseil	//	
Tanguy	Moukassa	chef dept	Qualité	
Bassirou	FAYE	chef dpt	Etudes	
Cheikh T	Faye	Com. Prof	EHES	
Djibril	Ndiaye	Enseignant	EHES	
Aminata	Fall	Conseil d'Administration		
ISMAILA	BA	Expert assistant	Analyste Financier	
Cheikh	N'DIAYE	Dr	—	
Seydina Oumar	Seye	Responsable filière	Cadre	

LISTE DE PRESENCE - PER

Intitulé de la réunion : .....

Objectif de la réunion : .....

Date : ...../...../..... Heure Début : ..... Heure Fin : ....

Prénoms	Nom	Fonction	Département	Emergement
Chamsi	SAM	Enseignant	MATHS	
ISMAILA	BA	Enseignant	FISCALITE	
Assane	NDIAYE	Enseignant	ANGLAIS	
Ousmane	BA	Enseignant	Robot	
Guiroum Daouda	Ekolé Pkoa	Enseignant	TRE Réseaux Informatique	
Mamadou	SARR	Enseignant	Informatique	
Nadiane	DIOP	Consultant Formateur	Gestion	

EHES | ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES

LISTE DE PRESENCE - PATS

Intitulé de la réunion : .....

Objectif de la réunion : .....

Date : ...../...../..... Heure Début : ..... Heure Fin : .....

Prénoms	Nom	Fonction	Département	Emergement
Papa Mafalim	N'Diaye	Informaticien	Communication	
Mouhamadou	Mbaye	Graphiste/Digital	Communicateur	
Samba	Tine	Sécurité	Visite	
Rémi	Ndiaye	Caissière	Comptabilité	
Fatou	Gueye	Responsabilité	Scolarité	
Tanguy	MOUKASSA	Responsable	CIAQ	
Bassirou	Faye	Chef DPT	Etudes	
Anne Marie	Sagna	Technicienne de Surface		
Vanes	Ubenque	Assist comptable	comptabilité	
Abdoulaye Baly	Faye	Sécurité	Visite	

EHES | ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES

LISTE DE PRESENCE - ETUDIANTS

Intitulé de la réunion : .....

Objectif de la réunion : .....

Date : ...../...../..... Heure Début : ..... Heure Fin : .....

Prénoms	Nom	Fonction	Département	Emergement
Togo	BOCOUM	L1 GEA	Gestion des entreprises	
Sokhna Mama	MBAYE	L2 TL	Transport logistique	MBAYE
Aichatou	Diouf	L1 TLog	Transport logistique	
Amadou Bocar	Seck	L2 Gestion	Gestion des entreprises	
Adja Sagar	SECK	L1 GEA	Gestion des entreprises	
Mamadou Lamine	Sagna	L1 GEA	Gestion des entreprises et administration	
Amadou Hans	Diallo	L3 GEA	Gestion des entreprises et adm	
Safietou	Barry	L3 Log	Transport/log	

EHES | ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES

LISTE DE PRESENCE - RESTITUTION

Intitulé de la réunion : .....

Objectif de la réunion : .....

Date : ...../...../..... Heure Début : ..... Heure Fin : ....

Prénoms	Nom	Fonction	Département	Emergement
Ndeye Mbaw Ranel	FALL	Expert Info		
Abdoul Aziz	NDIAYE	Expert	ANAQ Sup	
Aboubacar	KONE	Expert Analyste		
Claude	NYAMSEUNDA	DG	EHES	
Modou	BADIANE	Pédagogie	EHES	
Seydina Omar	Seye	Responsable filière	EHES	
Tanguy	Moukassa	Responsable	CIAQ	
Alioune B	GOMIS	Chef Dpt	Compta	
Bassirou	FAYE	Chef Dpt	Etudes	
Nini	Ndiaye	Caissière	Comptabilité	
Fatou	Gueye	Resp scolarité	Scolarité	
~~Fadou~~				
Nancy	Mbengue	Assist comptable	comptabilité	